



Fusion des rédactions nationales

La direction choisit la répression syndicale

Si vous refusez toujours la fusion des rédactions nationales, vous serez virés pour faute : c'est en substance le message adressé par la direction de France Télévisions à deux représentants du SNJ. Face au refus unanime du déménagement des services "politique" de France 2 et France 3, exprimé par les salariés, leurs représentants et des instances représentatives du personnel, la direction choisit donc la répression syndicale.

"En cas de refus de votre part de déménager et si aucune solution alternative n'emportait votre adhésion, alors nous serions contraint d'en tirer toutes les conséquences qui s'imposent sur le plan légal, étant précisé qu'un tel refus serait juridiquement considéré comme fautif". Ce courrier recommandé AR a été adressé aux deux représentants du personnel SNJ, journalistes au service politique de France 3. Passons sur le contenu indigent du courrier, que même un étudiant en première année de "ressources humaines" aurait eu honte de rédiger, la menace est limpide.

Depuis des années, le SNJ s'oppose au projet "Info 2015", qui est désastreux pour le pluralisme et la qualité de l'information et pour l'emploi. Un combat dans lequel se retrouvent aujourd'hui toutes les organisations syndicales représentatives de France Télévisions, toutes les instances représentatives du personnel et tous les salariés. Y compris ceux qui n'avaient pas manifesté de désaccord au début du projet ; après la fusion des services "économie société" de France 2 et France 3, le bilan humain est en effet catastrophique pour celles et ceux qui vivent ce cauchemar de la fusion.

Face au refus unanime, la direction avait décidé de reporter la fusion à l'été 2017. Mais elle prétend imposer dès maintenant le déménagement des bureaux. Et menace de licencier ceux qui s'y opposeraient !

En à peine plus d'une année, la nouvelle direction de France Télévisions s'est complètement discréditée : tentative d'étouffer le scandale du fichage illégal des salariés, volonté de censurer une enquête du magazine "Envoyé spécial", soupçons de la Cour des comptes sur la passation de certains marchés. Il ne manquait plus que la répression syndicale pour compléter la panoplie.

En menaçant nommément deux représentants du SNJ, c'est bien l'ensemble des salariés de France Télévisions qui est visé par ces méthodes d'un autre âge.

Le SNJ appelle tous les salariés à cesser le travail dès le 14 novembre à 18 heures, à la fois pour refuser la fusion et le déménagement mais aussi pour soutenir des élus qu'on pousse violemment vers la sortie.

Paris, le 8 novembre 2016

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 – e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : Twitter [@SNJ_FTV](https://twitter.com/SNJ_FTV) et Facebook : [Snj.ftv](https://www.facebook.com/Snj.ftv)